

1. Identification

Nom du produit CHEF 40
 Utilisation POUDRE DE PRÉ-TREMPAGE
 Fournisseur Le Groupe Dissan
 9900 Boulevard du Golf
 Anjou, Quebec
 H1J 3A1

Code INO-ww40



Numéro de téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification des produits Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1
 Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 1
 Mention **DANGER**
 d'avertissement
 Mention de danger H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 Pictogramme



Conseil de prudence P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
 P264 - Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
 P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
 P301+P330+P331 - **EN CAS D'INGESTION** : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)** : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P304+P340 - **EN CAS D'INHALATION** : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation applicable.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	51580-86-0	1 - 5
Tri polyphosphate de sodium	7758-29-4	5 - 10
Métasilicate de sodium anhydre	6834-92-0	5 - 10
Carbonate de sodium	497-19-8	40 - 80

Les pourcentages exacts sont retenus en tant qu'information confidentielle

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier pour des lentilles cornéennes et les enlever. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 30 minutes en soulevant occasionnellement le haut et le bas de la paupière. Obtenir de l'attention médicale immédiatement.

Contact avec la peau	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas d'inhalation des vapeurs ou des brouillards, amener la personne dans un endroit aéré. La transférer immédiatement au service médical d'urgence le plus près si la respiration est difficile. Les symptômes de l'oedème pulmonaire peuvent apparaître après un délai de plusieurs heures et sont aggravés par l'effort physique. Le repos et la surveillance médicale sont par conséquent essentiels.
Ingestion	En cas d'ingestion, rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir et consulter un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou qui a des convulsions.
Symptômes et effets les plus importants	Voir la section 11.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Aucune information supplémentaire disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, agents chimiques secs.
Agents extincteurs inappropriés	Il n'est pas précisé s'il y a une méthode d'éteindre un feu qui n'est pas adéquate pour ce produit.
Dangers spécifique liés au produit	Aucune autre information pertinente disponible.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome, MSHA / NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter les équipements de sécurité listés dans la section 8. Tenir le personnel non essentiel et les personnes non protégées à l'écart.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Isoler la zone. Éloigner le personnel non-essentiel. Assurer une ventilation suffisante. Arrêtez la fuite à la source, si cela peut être fait sans risque. Absorber avec un matériau inerte tel que de la vermiculite, du sable ou de la terre. Mettre dans un contenant adéquat. Laver la zone contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Utiliser l'équipement de protection personnel approprié (voir section 8). Utiliser de façon à prévenir les éclaboussures. Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où ce produit est manipulé ou entreposé. Les travailleurs devraient laver leurs mains et leur visage avant de manger, boire ou fumer. Conserver le produit dans son contenant original ou un contenant approuvé. Garder le contenant bien fermé entre les utilisations. Ne pas réutiliser le contenant vide.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Stocker dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles (voir la section 10 de la SDS).

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition professionnelles (par ingrédient)

Nom de l'ingrédient	VEMP	VECD
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	-	-
Triphosphate de sodium	-	-
Métasilicate de sodium anhydre	-	-

Source des données : RSST

P = valeur plafond est la concentration qui ne doit jamais être dépassée pour quelque durée que ce soit.

Contrôles d'ingénierie appropriés Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante pour maintenir la concentration d'air en dessous de la VECD si l'utilisation génère de la vapeur ou des brouillards. Si le VECD est dépassé, porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Mesures de protection individuelle

Yeux et visage

Porter des lunettes de protection et un écran facial.

Peau

Porter des gants imperméables et un tablier imperméable.

Respiratoire

Si l'exposition ne peut pas être maintenue en dessous des limites d'exposition autorisées, utilisez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Autre

Pévoir l'installation de douche d'urgence et de lave-yeux près des endroits où ce produit est utilisé. Des vêtements de travail normaux (chandail à manches longues, pantalons longs et souliers fermés) sont recommandés. Le port des verres de contact durant la manipulation de ce produit est déconseillé.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Poudre	Taux d'évaporation	Non disponible	Densité relative	Indisponible
Couleur	blanc	Inflammabilité	Ininflammable	Solubilité	Soluble dans l'eau
Odeur	Inodore	Limites supérieures d'inflammabilité	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Seuil de l'odeur	Non disponible	Limites inférieures d'inflammabilité	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
pH	11 - 12	Limites supérieures d'explosivité	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Point de fusion	Indisponible	Limites inférieures d'explosivité	Non disponible	Viscosité	Indisponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Indisponible	Tension de vapeur	Non disponible		
Point d'éclair	>100°C	Densité de vapeur	Non disponible		

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles	Aucune information supplémentaire disponible.
Produits de décomposition dangereux	En cas de contact avec des métaux mous, de l'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Effets potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

Provoque une grave irritation oculaire, un oedème de la cornée et peut cause des brûlures.

Contact avec la peau	Ce produit est irritant et corrosif pour la peau. Sur la peau, il cause des brûlures graves avec des ulcérations profondes. Des dermatites de contact de type irritatif peuvent survenir lors de contacts répétés avec ce produit ou ses solutions produisant des rougeurs, une démangeaison, une desquamation et des papules. L'exposition aux poussières ou aux brouillards peut causer de multiples petites brûlures sur la peau avec une perte temporaire de poils.
Inhalation	Inhalation immédiatement irritante pour les voies respiratoires. Un gonflement ou des spasmes du larynx conduisant à une obstruction des voies aériennes supérieures et une asphyxie peuvent se produire après une inhalation à forte dose. Une inflammation des poumons et une accumulation de liquide dans les poumons peuvent également survenir.
Ingestion	Corrosion des voies digestives avec une douleur intense, une dyspnée, des vomissements, des nausées, une perforation possible de l'œsophage et de l'estomac. Les effets peuvent mener jusqu'à la mort.
Exposition chronique	Aucune autre information pertinente disponible.

Toxicité aigüe (par ingrédient)

Nom de l'ingrédient	Toxicité aigüe
Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate	DL Orale: 1671 mg/kg, Rat DL 50 Orale : 2000 mg/kg, Rat DL 50 Cutanée : 4640 mg/kg, Rat
Tripolyphosphate de sodium	DL 50 Orale : 1153 mg/kg, Rat DL 50 Cutanée : > 15440 mg/kg, Lapin
Métasilicate de sodium anhydre	DL 50 Orale : 2390 mg/kg, Rat
Carbonate de sodium	CL 50 Inhalation : 400 mg/m ³ , Cobaye

Écotoxicité	Aucune donnée disponible
Persistance and dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible

13. Données sur l'élimination

Méthode de disposition	Disposer du contenu et du contenant en accord avec les réglementations locales / régionales / nationales et internationales.
------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Classification TMD

Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
N/A	Non réglementé	N/A	N/A

Classification SIMDUT	Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1 Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 1
Autres réglementations applicables	Aucune donnée supplémentaire disponible.

16. Autres informations

Date d'édition	03/12/2018
Fiche de données de sécurité	Le groupe Dissan 9900 Boulevard du Golf Anjou, Quebec, H1J 3A1

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.